

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°16 – 21 juillet 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

PHENOLOGIE

La véraison progresse lentement. Début véraison proche.

MILDIOU

Vignoble sain. Fin de protection.

OIDIUM

Situation en légère progression dans les parcelles déjà touchées. Fin de protection.

FLAVESCENCE DOREE

Planning prévisionnel des prospections ZD en ligne sur l'extranet du Comité Champagne.

AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Stade : Croissance végétative.

DATURA STRAMOINE

Stade : Levée des premières plantules.

SCARABEE JAPONAIS

Deux captures sur la commune de Strasbourg.

ENQUETE PULVERISATION

Aidez nous à renouveler les outils de conseil en pulvérisation.

Le réseau compte **124 parcelles** observées cette semaine.



1. Données météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/meteo/previsions>).

2. Stades phénologiques



Baies vérées.

Les températures sont enfin redevenues plus conformes à la normale, depuis le week-end dernier. Certains secteurs du vignoble ont pu bénéficier de pluies les 16 et 17 juillet.

Depuis le dernier bulletin, la phénologie de la vigne a progressé lentement, en raison des conditions météo très chaudes et du déficit hydrique des dernières semaines. Des baies colorées sont vues de manière régulière, mais la véraison peine à se mettre en place. Le stade « début véraison » (50 % des grappes avec au moins une baie vérée) est proche. Il devrait être atteint d'ici la fin du mois de juillet.

Le réseau Matu débutera le 3 août, mais des prélèvements seront faits dès la semaine prochaine sur le réseau interne du Comité Champagne.

Chardonnay, Pinot noir, Meunier : stade « fermeture de la grappe » (BBCH 79). Stade « début véraison » (BBCH 81) proche.

La végétation conserve une douzaine de jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.



1. Situation

La situation reste très saine au vignoble et n'a pas évolué depuis le dernier bulletin. Le mildiou est discret.

38 parcelles du réseau RSBT sont maintenant concernées par la présence de quelques taches de mildiou sur feuilles, soit 27 % du réseau (contre 25 % la semaine dernière). Les grappes sont très saines. Une seule parcelle du réseau, très touchée sur feuilles, est également concernée par du mildiou sur grappes. La situation est identique sur les autres réseaux.

Dans certains secteurs du vignoble (coteaux du Petit Morin, côte des Blancs, coteaux sud d'Epernay), aucune goutte de pluie n'a été enregistrée depuis début juillet. Le Barrois quant à lui, a été bien arrosé les 16 et 17 juillet, avec localement 70 à 80 mm. Dans le reste du vignoble, seuls quelques mm sont tombés. Suite à ces épisodes pluvieux, des cycles d'incubation sont en cours dans les secteurs du vignoble concernés. Les grappes et le feuillage adulte ne sont plus sensibles. Les jeunes feuilles pourraient exprimer des symptômes d'ici la fin de la semaine.

2. Analyse de risque

La situation est calme et bien maîtrisée sur feuilles comme sur grappes. En raison du stade phénologique de la vigne, le risque est maintenant faible.

Un temps calme et sec est prévu pour les prochains jours.

Une dernière prise en compte du risque mildiou peut être envisagée cette semaine, ou en début de semaine prochaine, pour accompagner au mieux la fin de saison et assurer un feuillage principal fonctionnel le plus longtemps possible pour une bonne mise en réserve.

RISQUE FAIBLE

RISQUE FORT



3. Gestion alternative du risque

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes) permettent de limiter la pression du mildiou.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [Vigne](#) | [DRAAF Grand Est](#)



LES GROUPES MILDIOU / VIGNE /

STROBILURINES ET AUTRES

TRIAZOLOPYRIMIDINES

SONT EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.

CARBOXAMIDES (CAA)

CYANOACETAMIDE OXIMES

PHENYLAMIDES (PA)

BENZAMIDES

AZOLE SULFONAMIDES



OIDIUM

1. Situation

La situation sur grappes a légèrement progressé depuis le dernier bulletin, mais la pression reste modérée. La maladie continue à se développer dans certaines parcelles à historique.

Sur le réseau RSBT, 18 parcelles sur 140 présentent des symptômes sur grappes, soit presque 13 % des parcelles du réseau concernées par de l'oïdium (contre 10 % la semaine dernière). Dans les parcelles touchées, la fréquence de grappes touchées varie de 2 à 76 % (moyenne 23 %).

La situation est identique sur les autres réseaux.

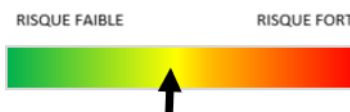
2. Analyse de risque

Les grappes ne sont plus réceptives à de nouvelles contaminations, mais la maladie peut continuer à progresser sur les baies déjà contaminées.

Selon l'état sanitaire de la parcelle :

- Moins de 10 % de grappes touchées : la protection a déjà du être arrêtée depuis début juillet ;

- Plus de 10 % de grappes touchées : le risque oïdium a du être pris en compte une dernière fois la semaine dernière, ou éventuellement cette semaine.



3. Gestion alternative du risque

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [Vigne](#) | [DRAAF Grand Est](#)



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.



En cas de suspicion de symptômes de jaunisse, faites un signalement sur l'application VigiCA ou par mail à l'adresse fd@champagne.fr, et dans tous les cas, marquez le cep et l'entrée de route avec de la rubalise, et envoyez des photos.

Le planning prévisionnel des prospections obligatoires des ZD est en ligne sur la page « flavescence dorée » de l'extranet du Comité Champagne :

<https://extranet.comitechampagne.fr/vigne/flavescence>

La campagne de surveillance se déroulera du 18 août au 24 septembre avec une pause vendanges.

Les prospections précoces volontaires qui se déroulent actuellement et jusqu'au 24 juillet, ne remplacent pas les prospections obligatoires d'août-septembre.



AMBROISIE



Avec l'appui financier de l'ARS GE dans le cadre du PRSE 3

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce originaire d'Amérique du Nord, connue pour être à la fois une **adventice de cultures** et une **plante au pollen très allergisant**. Cette dicotylédone annuelle se montre très concurrentielle dans les cultures de printemps comme le maïs, le tournesol et le pois.

1. Observations

Les plantules sont de sortie !

Les premières ambrosies levées sont en croissance et d'autres continuent de lever. Elles peuvent avoir des levées étalées jusqu'à fin août. À cette période, elle est facilement reconnaissable par ses feuilles larges, **très découpées**, du **même vert sur chaque face et très peu odorantes**, ce qui permet de la différencier des armoises communes. Elles sont opposées à la base des tiges. En 2026, la saison particulièrement précoce a permis aux ambrosies de fleurir dès maintenant. La grenaison pourrait donc intervenir avant septembre. À noter que l'ambroisie est aussi particulièrement résistante à ces périodes de fortes chaleurs.



En vert, des ambrosies présentes en bord de parcelles

www.signalement-ambroisie.fr



Chacun peut signaler la présence de la plante sur la plateforme nationale de signalement de l'ambroisie.

Pour permettre la validation du signalement par un référent local, merci d'indiquer vos coordonnées.

Pour plus d'informations, rendez-vous ici :

<https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambroisie>

2. Analyse de risque

Le risque est lié à la quantité d'ambrosies présentes au sein des parcelles. Pour vous assurer du niveau de risque, pensez à surveiller vos parcelles pour savoir si elles sont présentes.

Actuellement, le risque se situe principalement lors des moissons. Si l'ambrosie est présente, il faut envisager l'utilisation des méthodes de lutte dès que possible.

Dans le colza et les céréales à paille :

Dans la mesure où la concurrence est levée à la moisson, les plantes d'ambrosie présentes sous la culture vont se développer vigoureusement, en fonction de la pluviométrie et nécessitent d'intervenir le plus rapidement possible.

Dans les jachères :

Il y a peu de risque car le couvert est dense dans les parcelles implantées. Attention, les fauches peuvent lever la concurrence et entraîner le développement d'ambrosies.

Dans les cultures de printemps :

L'ambrosie se développe tout particulièrement dans les cultures de printemps (maïs, tournesol, soja...) et peut se révéler très concurrentielle du fait de la synchronie des cycles des cultures avec celui de l'adventice. Cette nuisibilité varie selon la densité de l'ambrosie et la culture implantée. Le tournesol est particulièrement vulnérable car il est de la même famille que l'ambrosie.

Dans les bordures de parcelles :

Les ambrosies se développent préférentiellement sur les bords de parcelle, là où les cultures sont moins denses. Ce sont souvent les zones de démarrage de contamination des parcelles. Il convient donc d'être vigilant sur ces espaces et de bien les surveiller.

3. Gestion alternative du risque

Dans le colza et les céréales à paille :

La présence d'ambrosie après une récolte estivale (céréales, colza, protéagineux, etc.) oblige à une grande réactivité en matière d'interventions de déchaumage sur toute la période d'interculture. Les germinations estivales peuvent être fréquentes. Toute intervention destinée à stimuler les processus de levées en interculture (faux semis), couplée à du travail du sol, permettra l'épuisement du stock semencier.

Dans les bordures de parcelles :

La fauche ou l'arrachage sont les principales mesures à mettre en œuvre. Pour la fauche, un premier passage peut être réalisé dès la seconde quinzaine de juillet, lorsque les plants auront sorti leurs premières inflorescences. Ce premier passage sera complété par un second fin août qui évitera aux ambrosies de fleurir et se disséminer.

Plusieurs méthodes de lutte préventives et mécaniques existent et dépendent des stades et des cultures en place. Vous pouvez les consulter [ici](#).



DATURA



Avec l'appui financier de l'ARS GE dans le cadre du PRSE 3

Les observations de datura sont de plus en plus fréquentes en Grand Est. Le datura stramoine est une plante introduite d'Amérique du Nord (Mexique) qui est commune en France. Il s'agit d'une espèce envahissante, qui peut produire jusqu'à 500 graines par fruit, pouvant persister jusqu'à 10 ans dans le sol. Toutes les parties de la plante sont toxiques du fait de la présence d'alcaloïdes, en particulier dans les graines. L'ingestion de datura, même en très petite quantité, peut provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves (troubles de la vue, confusion mentale, tachycardie, ...) pouvant aller jusqu'à la mort.

La Directive Européenne 2002/32 impose des teneurs réglementaires maximales fixées entre 5 et 15 µg/kg de grains selon les espèces récoltées. Ce règlement s'applique à la commercialisation en vue d'une première transformation. La présence de graines de datura dans les lots peut être un motif de refus ou de déclassement. Elle présente également un risque pour les animaux : un pied de datura par 25 m² de champ peut intoxiquer un bovin et provoquer de sérieux problèmes.

1. Observations

Les plants sont sortis et en croissance végétative. Les premiers daturas levés sont en croissance et d'autres continuent de lever. Ils peuvent avoir des levées étalées jusqu'à fin août. À cette période, la tige est glabre, arrondie. Elle se ramifie et se solidifie. Les feuilles sont irrégulièrement dentées avec un long pétiole. Une odeur peu agréable s'en dégage. Plus tard, dès le mois de juillet, des fleurs blanches solitaires de grande taille et en forme d'entonnoir apparaîtront à l'aisselle des feuilles.



Daturas en croissance (V. TADDEI, FREDON Grand Est)

Où signaler ? eesh@fredon-grandest.fr	Chacun peut signaler la présence du datura. Pour permettre la validation du signalement, merci de nous transmettre directement une photo
--	---

2. Analyse de risque

Le risque est lié à la quantité de datura présent au sein des parcelles. Pour vous assurer du niveau de risque, pensez à surveiller vos parcelles et vos bords de champs pour intervenir rapidement dès que les premières levées sont constatées. Le retour fréquent de cultures d'été dans la rotation est un facteur favorable au développement du datura.

Du fait de son caractère estival et de sa toxicité, le datura est principalement problématique dans les cultures d'été comme le soja, le tournesol, le maïs, le sarrasin et les cultures légumières (haricots...). Il peut également poser des problèmes pour les cultures porte-graines et pour les colzas semés de plus en plus précocement. Si du datura est présent, il faut envisager l'utilisation des méthodes de lutte dès que possible.

3. Gestion alternative du risque

En cas de présence avérée dans une parcelle, le recours à l'arrachage manuel est quasi indispensable pour contrôler le datura. Plusieurs méthodes de lutte préventives et mécaniques existent et, dépendent des stades et des cultures en place.

Bonne efficacité
Efficacité moyenne
Efficacité faible ou irrégulière

Technique	Commentaires
Rotations longues et variées avec alternance de cultures automne/printemps	Diversification de la flore : évite l'augmentation du stock semencier de datura
Entretien des bordures	Broyer les daturas avant qu'ils ne produisent des graines
Labour régulier	Les graines gardent leur pouvoir germinatif pendant longtemps y compris si elles sont enfouies en profondeur
Désherbage manuel	Extraire les plantes de la parcelle / porter des gants
Désherbage chimique	Levées échelonnées donc maîtrise réduite
Faux semis avant culture de printemps / d'été	Non efficaces car les levées sont échelonnées
Décalage de semis avant culture de printemps / d'été	Non efficaces car les levées sont échelonnées
Déchaumages répétés en été après culture d'automne	Faux semis : réduction du stock grainier ! La réglementation Zone Vulnérable peut être une limite
Herse étrille et houe rotative	Un peu efficaces jusqu'au stade 2-3 feuilles du datura Racine qui se développe très vite rendant difficile son arrachage
Bineuse	Destruction des daturas mais peut stimuler de nouvelles levées (Préférer les systèmes à dents qui scalpent sans remuer le sol en
Arrachage manuel	Solution ultime en cas de présence dans les parcelles et respecter la réglementation. Porter des gants est indispensable.

Note nationale de vigilance sur l'espèce végétale *Datura stramoine*

à risque pour la santé humaine

Retrouvez la fiche d'identification générale du genre *Datura spp.*

et [la note nationale du BSV Datura Stramoine.](#)

Vous pouvez aussi consulter les fiches de reconnaissance de l'ANSES disponibles [ici](#).



Scarabée japonais : Deux captures sur la commune de Strasbourg

Dans le cadre de la surveillance officielle réalisée chaque année par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Grand Est, des pièges visant à détecter la présence du scarabée japonais, *Popillia japonica*, ont été mis en place début juin. **Le 26 juin 2026 un premier spécimen a été capturé dans un piège situé sur la commune de Strasbourg dans le département du Bas-Rhin. Cette première capture a été suivie, quelques jours plus tard, de celle d'un second individu.**

Les conditions dans lesquelles les individus ont été capturés laissent supposer qu'il s'agit d'une interception, c'est-à-dire d'individus « auto-stoppeurs » qui se seraient déplacés via le transport humain (camion, voiture).

La campagne de surveillance 2025 avait été marquée par la détection du scarabée japonais pour la première fois sur le territoire national, dans le Grand Est, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin avec l'interception de 5 individus isolés, dans des contextes distincts.

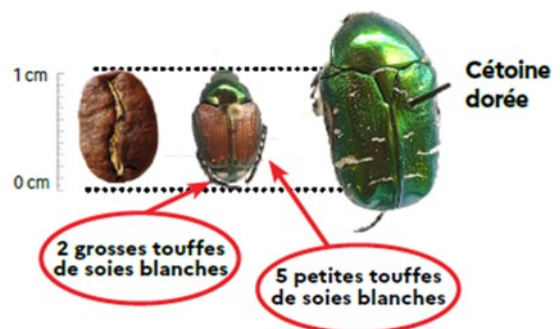
Le scarabée japonais est susceptible de s'attaquer à plus de 300 plantes hôtes et d'y occasionner des dégâts importants, notamment sur la vigne, le maïs, les arbres fruitiers, ainsi que de nombreuses autres cultures. Les larves, quant à elles, s'attaquent aux gazons, en particulier ceux des terrains de sport. Ce petit coléoptère est classé comme organisme de quarantaine prioritaire au titre de la réglementation européenne, avec une obligation de surveillance et de lutte, en raison de sa nuisibilité importante.

L'insecte est présent en Italie depuis 2014 et en Suisse depuis 2017.

Un renforcement du piégeage a été immédiatement mis en place et des prospections intensives sont menées par les agents de la DRAAF afin de détecter l'éventuelle présence d'autres individus et ainsi confirmer qu'il s'agit bien d'individus isolés.



Scarabée japonais (*Popillia japonica*)



Caractéristiques et taille du scarabée japonais, comparé à un grain de café (gauche) et une cétoine dorée (droite)

Des affiches et dépliants pour faciliter la reconnaissance de ce coléoptère sont accessibles [sur le site internet de la DRAAF](#) Grand Est ainsi que toute l'actualité relative à *Popillia japonica*.

La surveillance de ce ravageur émergent repose sur la vigilance de chacun. Toute personne pensant être en présence d'un hanneton japonais doit le signaler au service régional de l'alimentation (DRAAF Grand Est) à l'adresse suivante, en spécifiant comme sujet « signalement Popillia » et si possible accompagné de photos :

santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr



Vers un conseiller numérique en pulvérisation

Pourquoi cette enquête ? Pour recueillir vos attentes sur les outils, conseils et formats d'accompagnement les plus utiles pour améliorer la qualité de la pulvérisation.

Viticulteurs, responsables d'exploitations, tractoristes, prestataires, techniciens : vos retours sont précieux. Ils permettront d'orienter les contenus et services à développer.

Aidez-nous à construire un outil utile, concret et adapté aux besoins du terrain. Scanner le QR Code ci-dessous et répondez aux 10 questions de l'enquête depuis votre téléphone. Cela ne vous prendra pas plus de 2 ou 3 minutes !



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Ceresia, Certico, Chambre d'Agriculture de la Marne, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, Ets Ritard, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Novagrain, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aube Vignerons en Champagne, Union Champagne, Vinelyss, Viti-Concept.

Rédaction et animation : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr